2025

FICHE PARTAGE D'EXPÉRIENCE N°XXX

VILLE AMIE DES AÎNÉS DEPUIS 2014, NIVEAU OR - MEAULNE-VITRAY (03)

TRANSPORTS & MOBILITÉ

AUTONOMIE, SERVICES & SOINS

Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés

Affilié au Réseau Mondial de l'OMS des Villes et des Communautés Amies des Aînés

TRANSPORT À LA DEMANDE

RÉSUMÉ

Lors des concertations citoyennes, une réflexion a été engagée sur les difficultés de déplacement des aînés en milieu rural. La priorité étant donnée aux aînés n'ayant pas de famille à proximité ou indisponibles.

PUBLIC VISÉ :
LES HABITANTS DE PLUS DE 70 ANS, LES RETRAITÉS DE LA COMMUNE QUI ONT UN VÉHICULE, MAIS QUI SONT DANS L'INCAPACITÉ TEMPORAIRE OU DÉFINITIVE DE S'EN SERVIR, ET LES HABITANTS DE LA COMMUNE DANS UNE SITUATION PARTICULIÈRE LES EMPÊCHANT D'UTILISER LEUR MOYEN HABITUEL DE DÉPLACEMENT (MALADIE, HOSPITALISATION).

LES OBJECTIFS DU PROJET

1. Permettre aux bénéficiaires d'honorer leur rendez-vous pour des soins, d'aller faire leurs courses dans les magasins de proximité, de se distraire par les loisirs, de se rendre aux marchés locaux, etc.
2. Faciliter l'accès à d'autres actions pour les seniors, comme les ateliers intergénérationnels du lundi après-midi et la cantine seniors.

Meaulne Vitray

L'ORIGINE DU PROJET

Le besoin a été identifié lors des ateliers à thème (transport et mobilité). Les aînés sont à l'origine de la demande.

LE SÉQUENÇAGE DU PROJET

LES ÉTAPES DU PROJET

Lors de la définition du projet, il a été décidé que, dans le cadre des soins, seuls les soins primaires seraient pris en compte. En aucun cas, les personnes couvertes à 100 % et pouvant bénéficier d'un VSL ne seraient concernées.
Un règlement intérieur a été constitué, ce service est placé sous la responsabilité du CCAS.
La zone de couverture des trajets s'étend sur deux communautés de communes (Pays de Tronçais et Val de Cher). La secrétaire de mairie qui reçoit les demandes, un bénévole coordonnateur et des bénévoles chauffeurs.
Le projet a été lancé en 2017, et une première évaluation a eu lieu en décembre 2024.

LE PLAN DE COMMUNICATION

- Le bouche à oreille
- Le site de la commune
- Affichage dans les cabinets médicaux, dans les commerces et sur les panneaux d'affichage
- Le bulletin municipal

LES PARTENAIRES DU PROJET

- Aînés : s'inscrivent 48h à l'avance pour les soins, 4 jours à l'avance pour les courses, 2 semaines à l'avance pour les loisirs, 1 semaine à l'avance pour la cantine seniors et fournissent une attestation de responsabilité civile une fois par an
- Bénévoles : véhiculent les aînés en fonction de la demande et de leur disponibilité
- Département : a versé une subvention
- Commune : a mis à disposition le véhicule et finance les frais de carburant et d'entretien

ÉVALUATION DU PROJET

Les retours positifs par les utilisateurs qui sont entièrement satisfaits du service et des bénévoles qui les accompagnent, et l'action a été pérennisée. Une réévaluation du projet est en cours avec étude de nouveaux outils de sensibilisation.

RESSOURCES MOBILISÉES

LE BUDGET DÉDIÉ AU PROJET

Le coût du projet comprend l'achat d'un véhicule d'occasion (7 576,50 €), et les frais de carburant.
La commune auto-finance le dispositif, qui est complètement gratuit pour l'utilisateur.

L'IMPACT DU PROJET

Ce projet permet aux personnes âgées d'accéder plus facilement aux soins sans avoir recours aux amis ou à des taxis payants, de garder une autonomie dans les choix alimentaires, d'accéder à la cantine senior et d'accéder aux loisirs.